

Appel à candidature au Conseil d'Administration de l'IADES

En tant qu'adhérent(e), vous pouvez rejoindre le Conseil d'Administration en proposant votre candidature pour les élections du 14 juin 2025 lors de notre Assemblée Générale.

Qui peut être candidat(e) ?

Seul(e)s les adhérent(e)s à jour de leur cotisation peuvent se porter candidat(e) au Conseil d'Administration. Les membres sortants sont rééligibles.

Composition du Conseil d'Administration :

- 4 représentants au plus, de chacune des Associations AHDC et ADAPEI 91 nommés par ces dernières pour siéger à l'Assemblée Générale
- 11 adhérents élus par l'Assemblée Générale pour 3 ans
- le maire de Dourdan

Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration :

- Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir dans la limite des buts de l'Association tous les actes nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.
- Le Conseil d'Administration constitue toutes les commissions utiles au bon fonctionnement et au développement de l'Association.

Le Conseil d'Administration se réunit environ 5 fois dans l'année, actuellement le jeudi à 18H30 à l'IADES. La participation aux réunions peut s'effectuer en visioconférence.

Comment proposer votre candidature ?

- En remplissant le coupon réponse ci-dessous et en nous le retournant si possible avant le 19 mai 2025
- En présentant votre candidature lors de l'AG le 14 juin 2025

**Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente de l'IADES
Monique Chevalier : 06 60 84 39 39**



Je soussigné(e) Madame, Monsieuradhérent(e) de l'IADES,
fais acte de candidature le 14 juin 2025, aux élections du Conseil d'Administration de l'IADES.

Lors de l'Assemblée Générale je serai présent(e)
 je donnerai pouvoir à

Fait à :

Signature :